



ADAMA



ADAMA.COM

INSECTICIDE  
MULTICULTURES



© Adobe stock



#### EFFICACITÉ :

- Actif aussi sur pucerons cachés ou en forte densité.
- Peu dépendant des conditions agro-climatiques.

#### RAPIDITÉ D'ACTION :

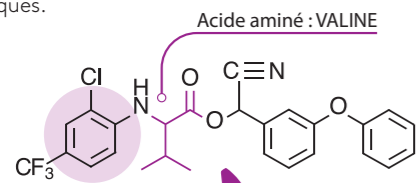
- Limite la transmission de viroses par les pucerons sensibles.
- Préserve le potentiel de rendement.

#### RESPONSABILITÉ :

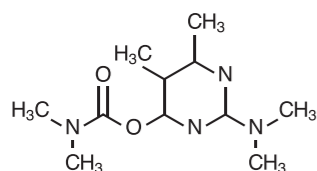
- Respecte les équilibres naturels.
- S'adapte parfaitement aux stratégies de protection intégrée.

# KLARTAN® JET : 3 ACTIONS CONTRE LES RAVAGEURS

Le TAU-FLUVALINATE possède un noyau stable, plus difficile à métaboliser que les pyrèthres classiques et plus résistant aux conditions climatiques.



Le PIRIMICARBE est utilisé depuis de nombreuses années, valeur sûre pour la lutte anti-pucerons.



## LE TAU-FLUVALINATE ET LE PIRIMICARBE AGISSENT SUR LA CONDUCTION DE L'INFLUX NERVEUX

Cette association de deux modes d'action complémentaires permet une **gestion des résistances**, (IRAC 3A et IRAC 1A), afin de préserver les molécules systémiques (betterave, colza) et permet également d'obtenir un **spectre d'efficacité plus large**.

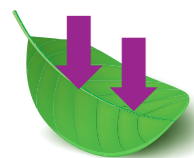
### 3 MODES DE DIFFUSION COMPLÉMENTAIRES

- **contrôle les pucerons en pression forte, même en manchons ou sous les feuilles,**
- **peu dépendant des conditions climatiques.**

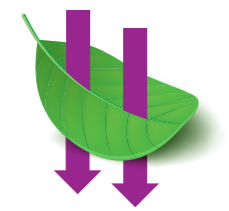
**EFFET CHOC**  
KLARTAN® JET



ACTION PAR EFFET VAPEUR



ACTION PAR CONTACT



ACTION TRANSLAMINAIRE

# KLARTAN® JET : LES POINTS CLÉS DE SON APPLICATION

## SUR BETTERAVE : EN PROGRAMME

**Application possible dès 2F**  
\* : dès les premiers pucerons, persistance maxi de 7 jours si forte attaque.

## SUR COLZA

**Adapté aux conditions peu poussantes**

## SUR POIS

**Application possible à la floraison**

## SUR POMME DE TERRE

**Répond aux attentes des filières**

## RESPECT DES ÉQUILIBRES NATURELS LIMITE LES RÉ-INFESTATIONS

# KLARTAN® JET : LE RESPECT DES ÉQUILIBRES NATURELS

Grâce à la spécificité du TAU-FLUVALINATE, KLARTAN® JET respecte les équilibres naturels et les insectes utiles, qui régulent les populations de ravageurs. Ceux-ci prennent le relais et empêchent les recolonisations, offrant ainsi une protection prolongée de la culture.

AUXILIAIRES	AUXILIAIRES UTILES SUR	PRINCIPALES CULTURES	TAU-FLUVALINATE 1 SEM*	PIRIMICARBE
Aphidius spp	Pucerons	Pêcher	1	2
Chrysopes	Pucerons, psylles, larves lepidoptère, cochenille	Céréales, pomme de terre	1	1
Anthocorides	Psylles		1	1
Larves de coccinelles	Pucerons	Céréales, colza	1	2
Syrphes	Pucerons	Grandes cultures	2	3
Staphylinus atheta	Nombreux		1	1
Staphylinus aleochara	Nombreux		1	1

Source : étude en semi-field 2014 et 2015 - Acta  
IOBC Classification : 1 - non toxique, 2 - légèrement toxique, 3 - moyennement toxique, 4 - toxique

KLARTAN® JET possède la mention **abeille** emploi autorisé durant la floraison et au courant de la période de production d'exsudats en dehors de la présence d'abeilles pour de nombreux usages



## TABLEAU DES USAGES AUTORISÉS PAR TRAITEMENT DES PARTIES AÉRIENNES

INTITULÉ DE L'USAGE	CULTURES ASSOCIÉES POUR LE PRODUIT	RAVAGEURS ASSOCIÉS POUR LE PRODUIT	DOSE MAXIMALE D'EMPLOI	NOMBRE MAXIMUM D'APPLICATIONS PAR AN	STADE D'APPLICATION	DÉLAI AVANT RÉCOLTE (DAR)	ZNT POINT D'EAU (MÈTRES)	ZNT CULTURE ADJACENTE (MÈTRES)	MENTION ABEILLES	AUTRES CONDITIONS D'EMPLOI
Céréales à paille*Trt Part.Aer.*Mouches	Avoine d'hiver, blé tendre d'hiver, blé dur d'hiver, orge d'hiver, seigle d'hiver Avoine de printemps, blé tendre de printemps, orge de printemps, seigle de printemps	Cécidomyies et autres mouches	2 L/ha	1	Entre les stades BBCH51 et BBCH73	35 jours	5	5	FL	Ne pas utiliser les pailles de céréales en alimentation animale.
				2			5 (dont DVP 5)	20		
Céréales à paille*Trt Part.Aer.*Pucerons	Avoine d'hiver, blé tendre d'hiver, blé dur d'hiver, orge d'hiver, seigle d'hiver Avoine de printemps, blé tendre de printemps, orge de printemps, seigle de printemps	Pucerons	2 L/ha	1	Entre les stades BBCH51 et BBCH73	35 jours	5	5	FL/EX	
				2			5 (dont DVP 5)	20		
Crucifères oléagineuses*Trt Part.Aer.*Pucerons	Colza d'hiver en application de printemps	Pucerons	2 L/ha	1	Entre les stades BBCH59 et BBCH80	35 jours	5	5	FL/EX	Ne pas appliquer sur des sols artificiellement drainés ayant une teneur en argile supérieure ou égale à 45 %.
	Colza d'hiver en application d'automne.		2,5 L/ha	1	Entre les stades BBCH12 et BBCH19		5 (dont DVP 5)	20	EX	Intervalle minimum entre les applications : 10 jours.
	Colza de printemps.		2 L/ha	2	Entre les stades BBCH12 et BBCH80			20	FL/EX	
Betterave industrielle et fourragère*Trt Part. Aer.*Pucerons	Betterave industrielle*	Pucerons	3 L/ha	1	Entre les stades BBCH12 et BBCH49	21 jours	20 (dont DVP5)	20	EX	Ne pas appliquer sur des betteraves industrielles en alimentation animale.
Graines protéagineuses*Trt Part.Aer.*Pucerons	Pois protéagineux, pois fourragers	Pucerons	2,4 L/ha	1	Entre les stades BBCH12 et BBCH85	14 jours	5 (dont DVP 5)	5	FL/EX	Ne pas appliquer en automne. Ne pas appliquer sur des sols artificiellement drainés ayant une teneur en argile supérieure ou égale à 45 % sur graines protéagineuses d'hiver.
	Féveroles lupins*				Entre les stades BBCH12 et BBCH79	21 jours	5 (dont DVP 5)	5	FL/EX	
Pomme de terre*Trt Part.Aer.*Pucerons	Pomme de terre	Pucerons	2,4 L/ha	1	Entre les stades BBCH12 et BBCH89	21 jours	5 (dont DVP 5)	5	EX	Ne pas appliquer en automne.
Tournesol*Trt Part. Aer.*Pucerons	Tournesol	Pucerons	3 L/ha	1	Entre les stades BBCH12 et BBCH19	BBCH 19 max	20 (dont DVP 5)	20	EX	/
Artichaut*Trt Part. Aer.*Pucerons	Artichaut, cardon	Pucerons	2,4 L/ha	1	Entre les stades BBCH10 et BBCH19	21 jours	5 (dont DVP 5)	5	EX	Ne pas appliquer sur des sols artificiellement drainés.
Carotte*Trt Part. Aer.*Pucerons	Carotte*	Pucerons	2,7 L/ha	1	Entre les stades BBCH13 et BBCH49	14 jours	20 (dont DVP20)	5	EX	/
Choux à inflorescence*Trt Part.Aer.*Pucerons	Choux-fleurs, brocolis*	Pucerons	2,4 L/ha	1	Entre les stades BBCH10 et BBCH19	7 jours	5 (dont DVP 5)	5	EX	Ne pas appliquer sur des sols artificiellement drainés.
Choux pommés*Trt Part.Aer.*Pucerons	Choux pommés, choux de Bruxelles*	Pucerons	2,4 L/ha	1	Entre les stades BBCH10 et BBCH19	7 jours	5 (dont DVP 5)	5	EX	Ne pas appliquer sur des sols artificiellement drainés. Ne pas utiliser en alimentation animale.
Concombre*Trt Part. Aer.*Pucerons	Concombre, courgette, cornichon, autres cucurbitacées à peau comestible	Pucerons	3 L/ha	1	Entre les stades BBCH13 et BBCH79	7 jours	20 (dont DVP20)	20	FL/EX	/
Haricots écosés frais*Trt Part. Aer.*Pucerons	Haricots écosés frais	Pucerons	2,4 L/ha	1	Entre les stades BBCH12 et BBCH79	14 jours	5 (dont DVP 5)	5	FL/EX	/
Pois écosés frais*Trt Part. Aer.*Pucerons	Pois écosés frais*	Pucerons	2,4 L/ha	1	Entre les stades BBCH12 et BBCH85	7 jours	5 (dont DVP 5)	5	FL/EX	/
					Entre les stades BBCH12 et BBCH85	7 jours	5 (dont DVP 5)	5	FL/EX	/
Haricots et pois non écosés frais*Trt Part.Aer.*Pucerons	Haricots non écosés frais	Pucerons	2,4 L/ha	1	Entre les stades BBCH12 et BBCH85	7 jours	5 (dont DVP 5)	5	FL/EX	/
					Entre les stades BBCH12 et BBCH76	14 jours	5 (dont DVP 5)	5	FL/EX	/
Légumineuses potagères (sèches)*Trt Part. Aer.*Pucerons	Haricots secs*	Pucerons	2,4 L/ha	1	Entre les stades BBCH12 et BBCH79	7 jours	5 (dont DVP 5)	5	FL/EX	/
					Pois secs (dont pois chiche)*	7 jours	5 (dont DVP 5)	5	-	/
Melon*Trt Part. Aer.*Pucerons	Melon*	Pucerons	2,5 L/ha	1	Entre les stades BBCH13 et BBCH79	7 jours	20 (dont DVP 20)	5	FL/EX	/
Pommier*Trt Part. Aer.*Pucerons	Pommier, poirier, cognassier, nèfles, nashi, pommette	Pucerons	2 L/ha	1	Entre les stades BBCH 51 et BBCH 70	60 jours	50 m (dont DVP 20 m)	50	FL/EX	/
					Entre les stades BBCH 70 et BBCH 71		50 m (dont DVP 5 m)			

EX : pendant la période de production d'exsudat en dehors de la présence d'abeilles.  
FL : pendant la période de floraison en dehors de la présence d'abeilles.  
FL/EX : pendant la période de floraison et pendant la période de production d'exsudat en dehors de la présence d'abeilles.  
DVP : Dispositif Végétalisé Permanent en bordure des points d'eau.  
\* uniquement sur la culture citée et non sur l'ensemble des cultures de la portée de l'usage.

## CONDITIONS D'EMPLOI

KLARTAN® JET s'emploie en pulvérisation sur la végétation. Il peut être utilisé dans tous les pulvérisateurs en bon état de marche et assurant une répartition uniforme de la bouillie.

Volume d'eau : 100 – 400 L/ha en grandes cultures et cultures légumières, 500 – 1000 L/ha en arboriculture.

Ne pas utiliser les choux pommés, les feuilles de betterave industrielles et les pailles de céréales en alimentation animale.

KLARTAN® JET n'est pas utilisable sous serre.

Délai de réentrée : 48 heures.

Pour une bonne gestion des résistances, il est conseillé d'alterner ou d'associer KLARTAN® JET, sur une même parcelle, avec des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale dans le cadre d'un programme que dans la rotation. En effet il peut exister des populations de pucerons ayant acquis une résistance aux pyréthrinoïdes et/ou aux carbamates pouvant conduire à une efficacité réduite du produit.

## MÉLANGES

En cas d'utilisation en mélange, contacter un votre distributeur ou ADAMA France pour valider la possibilité d'association. KLARTAN® JET n'est pas compatible avec les spécialités à base de bore.

KLARTAN® JET peut être utilisé avec une huile ou un adjuvant homologué pour bouillie insecticide.

KLARTAN® JET : AMM N°2190016 - EW - Emulsion aqueuse - Tau-fluvalinate 18g/L (1.7%)+ Pirimicarbe 50g/L (4.8%) - Attention - H319 - H351 - H410 - EUH208 - EUH401.

Respectez les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi mentionnés sur l'étiquette du produit et/ou consultez [www.adama.com](http://www.adama.com) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. ©Marque déposée Adama France s.a.s.- RCS N° 349428532. Agrément n° IF01696 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Décembre 2020. Annule et remplace toute version précédente.

Assurez vous que cette version corresponde à la dernière mise à jour en vous connectant au site [www.adama.com](http://www.adama.com)

## KLARTAN® JET

### ATTENTION

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H351 : Susceptible de provoquer le cancer.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH208 : Contient du pirimicarbe. Peut provoquer une réaction allergique.

EUH401 : Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



ADAMA France s.a.s | 33 rue de Verdun | 92156 Suresnes Cedex | Tél. : 01 41 47 33 33 | [www.adama.com](http://www.adama.com)

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**